



COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 16 AVRIL 2019 À 10H00

Présents :

Josiane BORGOGNO, Maire
Christel GIOVANDO, 1^{ère} Adjointe
Laurent RICHIER, 2^{ème} Adjoint
Mireille PISCINA, 3^{ème} Adjoint
Francesco FIORENZA, Conseiller municipal
Christine POILANE, Conseillère municipale
Anne-Marie ZIMMERMANN, Conseillère municipale
Jean MERRA, Conseiller municipal

Absent :

Anthony CHEMIN, Conseiller municipal donne procuration à Laurent RICHIER 2ème adjoint

La séance est ouverte à 10 h

Secrétaire de séance : Mireille PISCINA

Ordre du jour :

Avec délibération

1° Approbation du Compte Administratif 2018 Communal.

Le compte administratif 2018 a été présenté par Madame Christel GIOVANDO adjointe au Maire.
Celui-ci est excédentaire pour un montant de 890.231,80 €

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2018.

2° Approbation du Compte Administratif 2018 CCAS.

Le compte administratif du CCAS 2018 a été présenté par Madame Christel GIOVANDO adjointe au Maire
Celui-ci est excédentaire pour un montant de 8.215 €.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2018 du CCAS.

3° Approbation du compte de gestion communal 2018

Le compte de gestion communal, reprend les comptes de l'année 2018 de la commune, a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

4° Approbation du compte de gestion CCAS 2018

Le compte de gestion du CCAS, reprend les comptes du CCAS de l'année 2018, a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

5° Vote du Budget Primitif 2019 Commune.

Le budget primitif communal a été présenté par Madame le Maire Josiane BORGOGNO pour un montant en fonctionnement de 1.902.953 € et en investissement pour 1.754.814 €.

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2019: Voté à l'unanimité

Madame le Maire propose de maintenir le montant des subventions allouées aux associations: Voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif à l'unanimité.

6°Vote du Budget Primitif 2019 CCAS.

Le budget primitif CCAS a été présenté par Madame le Maire Josiane BORGOGNO pour un montant en fonctionnement de 19.715 €.

Le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif du CCAS à l'unanimité.

7 ° Redevance annuelle Taxi

Madame le Maire propose une redevance annuelle de 1.800 € revalorisée chaque année.

Le conseil Municipal adopte la proposition à l'unanimité.

8° Rénovation des façades

Madame le Maire propose de rénover les façades suivantes :

- l'Immeuble de l'Olivier
- La Chapelle des Pénitents Blancs
- L'abattoir.
- La maison des Associations

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9° Réfection du pavage dans le cimetière du haut

Madame le Maire propose de rénover le pavage du cimetière du haut à l'identique de celui du bas. Un diagnostic de toutes les tombes sera établi par un expert.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

10° Projet d'acquisition des locaux du 21 Avenue des Blavets (anciennement bar).

Madame le Maire propose au conseil Municipal d'acquérir les locaux commerciaux du 21 avenue des blavets pour un montant de 86.000 €.

Le conseil municipal a approuvé cette acquisition par 8 voix sur 9.

Point sur les travaux

- Rénovation immeuble de la rue Blanqui : la rénovation des appartements et des parties communes est terminée. Il reste en suspens la façade prévue au printemps.
-
- Rénovation immeuble de l'Olivier : les convecteurs des appartements ont été changés et les fenêtres sont en attente de l'être. La déclaration de travaux a été acceptée.
- Le parcours de santé est dégradé et il va être rénové. Monsieur Franco FIORENZA est en charge du dossier.
- Confortement des piles du Pont de la Bergio : le dossier suit son cours. Les sondages seront entrepris début mai 2019
- Travaux Voirie (dotation cantonale 2018) : les travaux sont en cours de finition sur le Champ de foire et place Nuovo.
- Rénovation des bureaux de la mairie et de la médiathèque : les travaux des bureaux sont en cours d'achèvement. Les travaux de la médiathèque seront réalisés à la suite.
- Projet du clos boulistes : Messieurs Laurent RICHIER et Anthony CHEMIN sont en charge du dossier.
- Eclairage public : les lanternes place Léon Reboul et le passage derrière l'église ont été posées.
- Un devis va être établi pour des photos sur toile qui seront posées au niveau du gîte d'étape et du lavoir de la Gendarmerie.

Point sur les manifestations :

Marché artisanal le 25/05/2019 (référente Christine POILANE)

Inauguration du jardin d'enfants le 6 avril 20149 à 14 h 30

Passage courses cycliste 21 juin 2019 (référente Mireille PISCINA)

Départ de la 26^e édition du Raid Edhec 29 Mai 2019 à 15 h (référente Mireille PISCINA)

Photo rencontres en partenariat avec le Parc National du Mercantour pour ses 40 ans (référente Josiane BORGOGNO).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.